



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

03 novembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

03 novembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : Pris acte

OBJET :

**Rapport d’Activités 2019
CCVE**

Transmise en sous-préfecture
le

Publiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

Le quorum n’ayant pas été atteint lors de la séance du Conseil Municipal du 9 novembre 2020 à 18H00, Mariannick MORVAN, Maire, a de nouveau légalement convoqué le Conseil Municipal le 13 novembre 2020 à 18h00. Article L2121-17 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vendredi 13 novembre 2020, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ariel SHEPS, 1^{er} Adjoint au Maire.

Il délibère valablement sans condition de quorum.

Etaient présents :

Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUEDET, Fleurine BOCQUILLON, Stéphanie MARTINS VIANA, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Stéphane LE PECULIER, Laure CHENU, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Etaient Absents : Mme Camille CRONIER

Etaient Absents-excusés :

Mme Mariannick MORVAN donne pouvoir à Ariel SHEPS
M. Sylvain PASTORELLO donne pouvoir à José AZEVEDO
M. Laurent PERTHUIS donne pouvoir à Stéphanie MARTINS-VIANA
Mme Christine DAVOINE donne pouvoir à Hervé FRANEL
M. JULIEN CAYZAC donne pouvoir à Françoise BOUSSAT
Mme Jacqueline GALEAZZI donne pouvoir à Alexa PELAGE
M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Claire HERLIN
Mme Annick BAZIN donne pouvoir à Alain SOUEDET
Mme Danièle PAGEARD donne pouvoir à Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX
M. Rodolphe WELSCH donne pouvoir à Stéphane LE PECULIER

RAPPORT D’ACTIVITES 2019 CCVE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment l’article L5211-39,

VU l’arrêté préfectoral n° 2002-PREF-DRCL 0393 du 11 décembre 2002 portant création de la Communauté de Communes du Val d’Essonne,

VU l’arrêté préfectoral n° 2003 PREF-DRCL 435 du 15 décembre 2003 portant adhésion des communes de Baulne et La Ferté-Alais à la Communauté de Communes du Val d’Essonne,

VU l’arrêté préfectoral n° 2010-PREF –DRCL 029 du 3 février 2010 portant adhésion des communes de Guigneville-sur-Essonnes, d’Huisson-Longueville, Orveau et Vayres-sur-Essonnes à la Communauté de Communes du Val d’Essonne,

VU les statuts de la Communauté de Communes du Val d'Essonne adoptés par le Conseil Communautaire le 13 décembre 2017 consacrés par un arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/254 du 10 mai 2017,

VU l'arrêté préfectoral n°2018-PREF-DRCL/086 du 8 février 2018 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d'Essonne par l'extension de ses compétences relatives à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, à l'eau et à l'assainissement,

VU le rapport d'activité annexé pour l'année 2019,

CONSIDERANT l'obligation faite à la Communauté de Communes du Val d'Essonne d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement,

CONSIDERANT que ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus,

CONSIDERANT que ce rapport est un document de référence permettant d'avoir une représentation complète de l'activité de la Communauté de Communes du Val d'Essonne durant l'année précédente,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,
Mariannick MORVAN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Rapport d'Activités 2019 CCVE

.....
Date de décision: 13/11/2020

Date de réception de l'accusé 20/11/2020
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 11_88

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20201113-11_88-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DELIB RAPPORT D'ACTIVITE 2019 CCVE.pdf (99_DE-
091-219102324-20201113-11_88-DE-1-1_1.pdf)